



Communiqué : Heures supplémentaires TRM, où en sommes-nous ?

Alors que nos gouvernants nous avaient promis pour avril /mai 2019, une loi sécurisant les heures supplémentaires pour les salariés du Transport Routier, qu'en est-il ? Nous sommes le mercredi 2 octobre 2019 et la loi dite « LOM » n'est toujours pas votée. La Fédération Nationale des Transports et de la Logistique Force Ouvrière UNCP a toujours combattu la régression sociale majeure que voulaient nous imposer la loi El Khomri et les Ordonnances Macron, notamment concernant les HS à 10% au lieu de 25 et 50%.

Petit rappel :

- en 2016 FO/UNCP avec la seule CGT combattaient la loi El Khomri et obtenaient par décret le maintien des HS à 25 et 50%.
- En 2017 FO/UNCP avec la seule CGT combattaient les Ordonnances Macron avec comme slogan « Touche pas à ma feuille de paie » et obtenaient l'accord du 4 octobre 2017 (toujours pas étendu).
- Entre-temps, les Fédérations patronales du transport attaquaient le décret sécurisant les HS devant le Conseil d'Etat. En novembre 2018, elles obtenaient gain de cause.

Les conséquences de cette décision du Conseil d'Etat : à partir du 1^{er} août 2019, chaque employeur pourra appliquer les mesures de la loi El Khomri, toutes les HS à +10%.

- Encore une fois, FO/UNCP avec la seule CGT déposaient un préavis de grève pour le dimanche 9 décembre 2018.
- Le jeudi 6 décembre, nous obtenions un engagement écrit de chaque organisation patronale du maintien des HS à + 25 et 50% ainsi qu'un engagement de la Ministre des Transports, Mme BORNE, en attendant le vote de la loi LOM.

La FNTL FO/UNCP a eu raison de combattre cette régression sociale majeure pour les salariés du TRM.

La FNTL FO/UNCP prévient Monsieur le Premier Ministre que s'il touche, comme il l'a annoncé, au temps de travail des conducteurs routiers, il y aura le Feu...

Paris le 2 octobre 2019.
Le Secrétaire Général,
Patrice CLOS.

